# Rapport d’Evaluation du Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et de Gestion Durable des Terres (PROMES-GDT- SGIP 3529) à Djibouti

par Dr. Trinto MUGANGU, Chef de la Mission d’Evaluation Finale

avec l’appui technique d’Abdoulkader Ibrahim Egueh & de Youssouf Adbara Ali

**Djibouti, Mai et Juin 2014**

# Résumé Exécutif

Le Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et de Gestion Durable des Terres (PROMES-GDT- SGIP 3529) à Djibouti est un projet de taille moyenne du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) sous financement du Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM). Les co-financements viennent de plusieurs partenaires dont le PNUD, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), le Fonds Français pour l’Environnement Mondial (FFEM) à travers l’Agence Française du Développement (AFD), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Gouvernement Djiboutien à travers le Ministère de l’Agriculture, de l’Eau, de la Pêche, de l’Élevage et des Ressources Halieutiques (MAEPE-RH) et celui des Finances, et la participation en main d’œuvre par les parties prenantes bénéficiaires. Le PROMES-GDT se veut une réponse compréhensive et intégrée aux défis posés par la dégradation des ressources naturelles, le déficit hydrique et la sécheresse, et la pauvreté parmi les communautés pastorales du pays. Il vise à renforcer la capacité des communautés locales à planifier leur propre développement, tout en fournissant aux institutions locales et au gouvernement les outils appropriés pour réduire la pauvreté de manière durable.. Il combine des mesures physiques destinées à réhabiliter ou créer des systèmes de captage des eaux de surface et de ruissellement et à réhabiliter et gérer les pâturages et herbages. La stratégie du PROMES-GDT est basée sur la collecte des eaux pluviales de surface et la gestion durable des terres  par la construction des infrastructures hydrauliques, la gestion durable des terres, l’amélioration de la production animale, et la protection & sauvegarde des espaces forestiers menacés de la zone de la forêt du Day.  Trois zones prioritaires d’intervention ont été définies: 1) la forêt du Day et ses alentours; 2) les zones à proximité du petit et du grand Bara ; et 3) la région du Gobaad. Le PROMES-GDT est destiné à toucher environ 6 000 ménages d’une moyenne de 6 personnes par ménage soit environ 36 000 personnes.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande taille soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale à la fin de leur mise en œuvre. L’objectif de l’évaluation finale est d’apprécier le degré de la réalisation des objectifs du projet et de tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages et favoriser l’amélioration globale des programmes du PNUD à Djibouti y compris la bonne gouvernance, l’amélioration des conditions de vie des populations pauvres ou nomades, la conservation et régénération des forêts de montagnes, l’amélioration de l’accès à l’eau par les populations démunies des milieux arides et l’allégement du travail des femmes à travers la participation communautaire & son auto-prise en charge, et la résilience climatique le long des parcours de transhumance de populations nomades Afar et Issa et leur cheptel.

Pour cette évaluation finale un consultant international indépendant a été recruté durant la période allant du 1er mai 2014 au 30 juin 2014 et a séjourné à Djibouti du 13 au 23 mai 2014 dont une visite des 3 sites du projet sur terrain du 15 au 18 mai 2014. La méthodologie utilisée pour cette évaluation a consisté essentiellement en cinq points suivants : (a) à partir du système de suivi du projet voir comment les indicateurs de performance et d’impacts ont été suivis par l’équipe du projet et leur degré de réalisation ; (b) examiner les rapports et documents existants du projet ; (c) effectuer des observations sur le terrain avec des prises de photographies si nécessaires ; (d) conduire des entretiens des individus ou de groupes pour étudier les opinions des parties prenantes et partenaires du projet sur les performances ; et (e) considérer la sensibilité genre (hommes et femmes) dans les activités du projet. A l’issu de ces visites, observations et entretiens de terrain et de l’administration ou des partenaires du projet, l’évaluation finale a été centrée sur les questions clefs axées sur la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la durabilité et l’impact probable du projet.

L’objectif global du projet était de renforcer les moyens de subsistance des communautés pastorales en favorisant la gestion durable des ressources naturelles**. La mission d’évaluation a jugé la réalisation de cet objectif global d’avoir été MODEREMENT SATISFAISANTE, soit 4 points sur 6. En effet, s**ur les 13 indicateurs de suivi d’impact et de progrès de réalisation, seulement deux ont été atteints à 100% ou plus (quantité des eaux mobilisées et le nombre de familles ayant accès à l’eau), deux autres ont été atteints à 88% (la mise en place de comités de pilotage locaux et l’élaboration de schémas d’aménagement hydraulique et pastorale), trois ont été atteint à 50% (nombre de genévriers plantés à Day, dissémination des pratiques et le recrutement de coordinateurs régionaux remplacé par des animateurs) et un (1) indicateur n’a été entamé que par la réalisation d’un code local et non par un plan d’aménagement comme prévu pour le Day. Le reste des indicateurs n’ont pas été suivis par l’équipe du projet souvent par manque de capacités y relatives.

**Les conclusions et recommandations de la mission d’évaluation finale du PROMES-GDT sont 24 articulées en quatre points** ; à savoir: (a) mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation du projet ; (b) mesures visant à assurer la pérennisation ou à renforcer les avantages initiaux du projet ; (c) propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs ; et (d) les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite.

1. **Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation du projet**
2. Au lieu de retenir 3 sites lors de la conception du projet, il fallait en prévoir 4 dont 3 de basse altitude et 1 dans la montagne du Day, qui constitue un écosystème à part dont le cycle de l’eau en terres arides et en altitude élevée près des océans est différent du cycle de l’eau des terres arides de basse altitude.
3. Le PNUD-FEM devraient considérer la possibilité de prolonger ce projet en introduisant le système de capture des eaux de brumes à Day par des filets pour arroser les jeunes plantes de genévrier et du buis, donner aussi de l’eau au bétail et aux communautés transhumantes. Des exemples de telle capture ont été développés en Érythrée (**Voir littérature en Annexe 5 sur la capture des eaux de brouillard**)
4. Pour **le suivi,** certains indicateurs du cadre logique n’ont pas été suivis par le projet par manque d’expertise pour notamment **mesurer la capacité de charge du bétail tropical (UBT)** ou alors par **méconnaissance du calcul complexe des unités de renforcement de capacités** introduit dans le projet par son concepteur sans une formation adéquate y relative pour les membres de l’équipe de suivi-évaluation du projet.

**(b) Mesures visant à assurer la pérennisation ou à renforcer les avantages initiaux du projet**

1. Des mesures organisationnelles et réglementaires pour autonomiser et pérenniser les comités de pilotage locaux (CPL) doivent être conçues et légalisées. Il y a certes eu création de capacités locales par la mise en place des comités de pilotage locaux (CPL). Les membres de CPLs ont été formés par un consultant Turque sur les travaux de Conservation des Eaux et Sols (CES) à Day et à Randa. Ces derniers ont maitrisé cette nouvelle technique et ont commencé à former les autres membres de CPLs (Dorra, Madgoul –Andaba, Otoy et Goba ‘ad), concernant l’entretien des ouvrages hydrauliques. Aussi les communautés dans les régions nord avaient déjà, avant même le PROMES-GDT, l’expérience et pratiquent l’entretien des citernes et retenues.
2. **Au sud dans la zone de Goba’ad là où il n’y avait pas des ouvrages, les membres des CGEP ont été formés et ils fournissent beaucoup d’efforts pour entretenir leurs ouvrages.** Il faudra cependant poursuivre la formation des communautés locales pour maitriser le système productif et produisant des retombées de valeur pour elles.
3. Assurer l’apprentissage de communautés sur comment entretenir les ouvrages pour leur meilleur longévité et rendement au bénéfice des communautés locales ou de leurs associations.
4. Des capacités en menuiserie ont été créées au village Airolaf du Day par un stage en Turquie et l’utilisation de menuisiers professionnels pour encadrer les apprentis. Cependant le système doit être repensé pour donner une personnalité juridique, appropriation du processus de traitement du bois et l’artisanat par les membres des communautés locales à Day.
5. Un système d’arbitrage et de partage de revenus est aussi à concevoir car il y a beaucoup de potentiel de conflits par la présence des intérêts privés et tribaux à Airolaf pour la gestion pérenne de la forêt du Day.

**(c) Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs**

1. Il est recommandé à l’équipe du projet de rédiger rapidement un manuel des normes et procédures nationales pour le captage et stockage des eaux de pluies par une construction et gestion de mares et des citernes enterrées afin que le pays puisse détenir des standards comme référence pour des tels ouvrages.
2. Un cadre règlementaire ou politique doit être mis en place pour susciter et sécuriser les villageois à s’associer en organisations communautaires de base (OCB), en l’occurrence les comités de gestion des eaux et des pâturages (CGEP) et de les inciter à fonctionner d’une façon autonome pour pérenniser les acquis du projet. La création des OCB devra être appuyée par le projet, au cours de ses 6 derniers mois, pour acquérir la reconnaissance juridique par l’Etat en leur dotant un statut adéquat y relatif.
3. Mettre en place un système de valorisation et pérennisation des 3 pépinières créées par le projet PROMES-GDT à Day, Randa et ~~As-Eyla~~ en les mettant sous appropriation locale et en faisant que des initiatives ayant besoin de planter des arbres puissent s’y approvisionner en jeunes plantes avec un prix équitable, notamment PRODERMO, Facilité Africaine de l’Eau (FAE), ou Banque Islamique, etc.
4. Organiser un atelier sur la capture et stockage de l’eau de pluies à Djibouti pour tirer les leçons apprises par l’intervention de nombreux partenaires et leur coordination dans le PROMES-GDT autour du Ministère de l’Agriculture et de l’Environnement (Point Focal FEM).
5. Convier rapidement les acteurs et gestionnaires du projet PROMES-GDT à réfléchir ensemble et mettre en place de mesures correctives nécessaires pour la pérennisation des acquis du projet avant sa fin. Il faudra notamment repenser le système de gestion de l’atelier de menuiserie, l’écotourisme et l’apiculture à Day ainsi que les pépinières de Day, Randa et Otoy pour qu’ils deviennent gérés, d’ici la fin du projet, par les OCB des villageois eux-mêmes avec rentabilité et partage équitable des revenus générés y compris un mécanisme de gestion de conflits y afférents.
6. Organiser un atelier d’analyse de situation afin de déterminer les causes profondes de la dégradation et dessèchement de la forêt du Day pour y apporter des réponses et actions adéquates pour mieux gérer, recouvrer et pérenniser cette forêt de montagne unique à Djibouti (Voir expériences dans la littérature y relative en **Annexe 5**).
7. Utiliser les recommandations d’un tel atelier d’analyse des causes profondes de la dégradation des forêts de montagne à Day, y compris le cycle de l’eau dans cet écosystème de montagne près de la mer, en se basant sur les expériences de capture des eaux de brumes des montagnes de l’Erythrée par le genévrier et le buis ou par des filets, **pour concevoir une nouvelle phase de ce projet pour la conservation de cet écosystème de montagne aride dans ses deux parties** : dont une érigée en aire protégée et l’autre en dehors de l’aire-protégée mais soumise à la pression des animaux d’élevage à l’instar du village d’Airolaf à Day.

**(d) Les meilleures pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite**

**Concernant la pertinence,** le PROMES-GDT a atteint les 4 objectifs du domaine du FEM sur la lutte contre la dégradation des terres et la conservation des forêts arides au niveau local et dans 3 sites de parcours de transhumance :

* + - * 1. Chercher à améliorer les services fournis par l’écosystème pour garantir les moyens de subsistance des populations locales et transhumantes ;
				2. Essayer de maintenir un écosystème forestier à Day dans une montagne aride ;
				3. Essayer de diminuer en gérant les pressions exercées par le bétail sur les ressources naturelles (eau et fourrage) et les parcours de transhumance ; et
				4. Renforcer les capacités de gestion des communautés locales en matière de GDT.
1. **Pour la performance**, le projet a été exemplaire dans la mobilisation des eaux de surface par la création de mares après les pluies et la canalisation des eaux de ruissellement vers des retenues enterrées pour fournir de l’eau à des villages de transhumants, le long de leur parcours de transhumance et pour leur bétail.

**En ce qui concerne la réussite**, le PROMES-GDT a aussi été **un exemple de réussite** car au moins 6 autres initiatives (y compris PRODERMO) sont déjà en train de répliquer sa stratégie dans le pays en des endroits qui ne sont pas encore desservies.

1. Autour de la question de l’eau dans un pays aride et de la réponse proposée par le PROMES-GDT à Djibouti nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux ont appris à travailler ensemble et à mener à bon port ce projet.
2. Des efforts supplémentaires de mise en défens par des rochers entassés et des grillages métalliques doivent être encouragés. Par contre les clôtures en bois morts, observées à Day, ne sont ni efficaces, ni utiles pour assurer une mise en défens.
3. Des alternatives créatrices de revenus pour les populations transhumantes sédentarisées doivent être repensées et mises en œuvre. C’est le cas de la menuiserie à Day, c’est aussi le cas de l’écotourisme à Day (campements, visites etc.), ainsi que de l’apiculture. C’est enfin le cas de la rentabilisation et appropriation, à travers des ~~OCB~~, des trois pépinières mises en place par PROMES-GDT.
4. L’équipe du PROMES-GDT a développé une expertise sur le suivi des images satellites à travers Google Earth, ce qui a permis d’utiliser des scènes successives pour suivre l’évolution dans le temps de l’écosystème forestier à Day. Cette technique est un outil potentiel pour l’autorité politique à suivre et orienter la gestion de la forêt à Day comme des autres ouvrages de captage et stockage de l’eau ailleurs dans le pays.

Table des Matières

 Page

[Rapport d’Evaluation du Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et de Gestion Durable des Terres (PROMES-GDT- SGIP 3529) à Djibouti 1](#_Toc392498741)

[Résumé Exécutif 1](#_Toc392498742)

[Liste des Abréviations 8](#_Toc392498743)

[1. Introduction 9](#_Toc392498744)

[1.1. Objectif de l’évaluation 9](#_Toc392498745)

[1.2. Champ d’application et méthodologie 10](#_Toc392498746)

[1.2.1. Termes de Reference 10](#_Toc392498747)

[1.2.2. Méthodologie 10](#_Toc392498748)

[Tableau 1. Les 4 échelles de notation suivant les éléments d’évaluation 11](#_Toc392498749)

[1.3. Structure du rapport d’évaluation 12](#_Toc392498750)

[2. Description et Contexte de Développement du Projet 12](#_Toc392498751)

[2.1. Démarrage et durée du projet 12](#_Toc392498752)

[2.2. Problèmes que le projet visait à régler 13](#_Toc392498753)

[2.3. Objectifs immédiats et de développement du projet 14](#_Toc392498754)

[2.4. Indicateurs de base mis en place 15](#_Toc392498755)

[2.5. Principales parties prenantes 16](#_Toc392498756)

[2.6. Résultats escomptés 16](#_Toc392498757)

[3. Constats et Conclusions de la Mission d’Evaluation 17](#_Toc392498758)

[3.1. Conception/Formulation du projet 17](#_Toc392498759)

[3.1.1. Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs) 17](#_Toc392498760)

[3.1.2. Hypothèses et risques 18](#_Toc392498761)

[3.1.3. Enseignements tirés des autres projets pertinents incorporés dans la conception 18](#_Toc392498762)

[3.1.4. Participation prévue des parties prenantes 19](#_Toc392498763)

[3.1.5. Approche de réplication 20](#_Toc392498764)

[3.1.6. Avantage comparatif du PNUD 20](#_Toc392498765)

[3.1.7. Les liens entre le projet et d’autres interventions au sein du secteur 20](#_Toc392498766)

[Carte des Interventions sur l’Eau à Djibouti 21](#_Toc392498767)

[3.1.8. Modalités de gestion 21](#_Toc392498768)

[3.2. Mise en œuvre du projet 21](#_Toc392498769)

[3.2.1. Gestion adaptative 21](#_Toc392498770)

[3.2.2. Accords de partenariat 22](#_Toc392498771)

[3.2.3. Commentaires provenant des activités de suivi et d’évaluation utilisées dans le cadre de la gestion adaptative 22](#_Toc392498772)

[3.2.4. Financement du projet 22](#_Toc392498773)

[Tableau 2a. Financement du Projet et Niveau de Décaissement au 30 Avril 2014 23](#_Toc392498774)

[Tableau 2b. Les Décaissements annuels du FEM, du PNUD et du FFEM au PROMES-GDT 23](#_Toc392498775)

[3.2.5. Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (\*) 23](#_Toc392498776)

[3.2.6. Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l’exécution 23](#_Toc392498777)

[3.3. Résultats du projet 24](#_Toc392498778)

[3.3.1. Résultats globaux (réalisation des objectifs) (\*) 24](#_Toc392498779)

[Tableau 3. Formations du personnel et parties prenantes du projet à l’extérieur du pays 25](#_Toc392498780)

[3.3.2. Pertinence (\*) 25](#_Toc392498781)

[3.3.3. Efficacité et efficience (\*) 25](#_Toc392498782)

[3.3.4. Appropriation par le pays 26](#_Toc392498783)

[3.3.5. Intégration 26](#_Toc392498784)

[3.3.6. Durabilité (\*) 27](#_Toc392498785)

[3.3.7. Impact mise en œuvre (\*) et questions opérationnelles 28](#_Toc392498786)

[3.4. Conclusions, recommandations et enseignements 28](#_Toc392498787)

[Table 4. Résumé des Scores de Notation 28](#_Toc392498788)

[3.4.1. Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation 28](#_Toc392498789)

[3.4.2. Mesures visant à assurer la pérennisation ou à renforcer les avantages initiaux 29](#_Toc392498790)

[3.4. 3. Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs 30](#_Toc392498791)

[3.4.4. Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite 30](#_Toc392498792)

[4. Annexes 32](#_Toc392498793)

[I. Itinéraire de la Mission 32](#_Toc392498794)

[II. Personnes rencontrées 32](#_Toc392498795)

[III. Tableaux du suivi des résultats (Excel) 32](#_Toc392498796)

[IV. Tableaux Financiers 32](#_Toc392498797)

[V. Quelques textes sur le captage des eaux de brumes des montagnes arides près de mers 32](#_Toc392498798)

[VI. Présentation PowerPoint de débriefing au PNUD le 22 Mai2014 32](#_Toc392498799)

# Liste des Abréviations

|  |  |
| --- | --- |
| ACL | : Analyse du Cadre Logique  |
| AFD | : Agence Française du Développement |
| AGR | : Activités Génératrices de Revenus |
| BAD | : Banque Africaine du Développement |
| BE-MCG | : Bureau d’Etudes - Mauritanian Consulting Group |
| BM | : Banque Mondiale |
| CERD | : Centre d’Etudes & de Recherches en Développement |
| CES | : Conservation des Eaux et des Sols |
| CGEP | : Comités de Gestion des Eaux et des Pâturages |
| CPL | : Comité de Pilotage Local |
| CPN | : Comité de Pilotage National |
| CR | : Coordinateurs Régionaux |
| FAE | : Facilité Africaine de l’Eau |
| FEM | : Fonds pour l’Environnement Mondial (GEF) |
| FFEM | : Fonds Français pour l’Environnement Mondial |
| FIDA | : Fonds International pour le Développement Agricole (IFAD) |
| GDT | : Gestion Durable des Terres  |
| MAEPE-RH | : Ministère de l’Agriculture, Eau, Pêche & Elevage et Ressources Hydrauliques |
| NEX | : Exécution Nationale  |
| OCB | : Organisation de Communautés de Base |
| ONG | : Organisation Non-Gouvernementale |
| PAC | : Comité d’Approbation de Projets |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondiale (WFP) |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PRODERMO | : Projet de développement rural communautaire et de mobilisation des eaux |
| PRODOC | : Document de Projet |
| PROMES-GDT | : Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et de Gestion Durable des Terres |
| SAHP | : Schéma d’Aménagement Hydraulique et Pastorale  |
| SIG | : Systèmes d’Information Géographique |
| TdR | : Termes de Référence  |
| UGP | : Unité de Gestion du Projet  |
| UBT | : Unité du Bétail Tropical  |
| VNU | : Volontaire des Nations Unies |

* + - 1. Introduction

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande taille soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Le Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et de Gestion Durable des Terres (PROMES-GDT- SGIP 3529) à Djibouti est un projet de taille moyenne du PNUD sous financement du FEM avec des co-financements par plusieurs partenaires.

Le PROMES-GDT se veut une réponse compréhensive et intégrée aux défis posés par la dégradation des ressources naturelles, le déficit hydrique et la sécheresse, et la pauvreté parmi les communautés pastorales du pays. Il vise à renforcer la capacité des communautés locales à planifier leur propre développement, tout en fournissant aux institutions locales et au gouvernement les outils appropriés pour réduire la pauvreté de manière durable.

Le PROMES-GDT fait intervenir un large éventail de partenaires locaux et internationaux. Il combine des mesures physiques destinées à réhabiliter ou créer des systèmes de captage des eaux de surface et de ruissellement et à réhabiliter et gérer les pâturages et herbages. Aussi il y a des interventions visant le renforcement des capacités des acteurs concernés au niveau du développement local, du suivi et de la capacité technique.

Le PROMES-GDT s’articule autour de trois composantes :

* Collecte des eaux de surface et gestion durable des terres par la construction des infrastructures hydrologiques, la gestion durable des terres, l’amélioration de la production animale, la protection et sauvegarde des espaces forestiers menacés de la zone de la forêt du Day ;
* Renforcement des capacités nationales par la formation des cadres, leur sensibilisation et le renforcement des communautés locales à se prendre en charge ; et
* Coordination et Gestion du Programme par la gestion au quotidien du projet, ses ressources humaines, la coordination des actions des partenaires et parties prenantes et l’appui institutionnel à l’unité de gestion du projet (UGP).

Trois zones prioritaires d’intervention ont été définies: 1) la forêt du Day et ses alentours; 2) les zones à proximité du petit Bara et du grand Bara et 3) la région du Gobaad. Le programme est destiné à toucher environ 6 000 ménages d’une moyenne de 6 personnes par ménage soit environ 36 000 personnes.

* 1. Objectif de l’évaluation

L’objectif de l’évaluation finale est d’apprécier le degré de la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages et favoriser l’amélioration globale des programmes du PNUD y compris la gouvernance, la participation communautaire et son auto-prise en charge, la résilience climatique, l’accès à l’eau, etc.)

## 1.2. Champ d’application et méthodologie

### 1.2.1. Termes de Reference

Le champ d’application est contenu dans les termes de référence (TdR) de la mission d’évaluation résumés ci-après. «L’évaluateur international --le chef d'équipe-- aura la responsabilité générale pour l’évaluation finale et pour la production des résultats attendus. Il/elle rapportera techniquement et administrativement au bureau du PNUD à Djibouti. Il/elle sera responsable des tâches suivantes :

* guider et gérer l’évaluation y compris la mission de terrain, en coordination avec le bureau pays du PNUD et l’équipe du projet ;
* assurer que l’évaluation satisfait les standards pour les évaluations finales du PNUD-FEM dans toutes les dimensions ;
* définir la méthodologie de l'évaluation -collecte et analyse de données ;
* définir la division du travail dans l'équipe d'évaluation ;
* diriger les entretiens et les analyses pertinentes --sur la stratégie, les résultats atteints et les partenariats ;
* préparer une présentation des résultats provisoires lors de la mission de terrain ;
* préparer le projet de rapport d'évaluation ; et
* réviser et finaliser le rapport d'évaluation. »

### 1.2.2. Méthodologie

La méthodologie utilisée a consisté en cinq points suivants : (a) à partir du système de suivi du projet voir comment les indicateurs de performance et d’impacts ont été suivis par l’équipe du projet et leur degré de réalisation ; (b) examiner les rapports et documents existants du projet ; (c) effectuer des observations sur le terrain avec des prises de photographies si nécessaires ; (d) conduire des entretiens des individus ou de groupes pour étudier les opinions des parties prenantes et partenaires du projet sur les performances ; et (e) considérer la sensibilité genre (hommes et femmes) dans les activités du projet.

Pour ce faire les indicateurs spécifiques et mesurables contenus dans le cadre logique du projet et qui ont été documentés par l’équipe du projet par son système de suivi et évaluation des objectifs et résultats attendus du projet ont été documentés à travers les rapports et documents du projet. L’équipe du projet a développé une expertise sur le suivi des images satellites à travers «***Google Earth»,*** ce qui a permis d’utiliser des scènes successives pour suivre l’évolution dans le temps de l’écosystème forestier à Day. Aussi des entretiens individuels et de groupes ont été conduits avec l’équipe du projet, les membres du comité de pilotage, des personnalités du Ministère de l’Agriculture (MAEPE-RH), le Directeur du CERD, le point focal du FEM et des cadres du Ministère de l’Environnement ; les partenaires du projet comme ceux du FIDA, du PAM, de l’AFD, du PNUD, etc.

Ensuite une visite a été effectuée du 15 au 18 mai dans les trois zones prioritaires du projet. Des entretiens ont eu lieu avec des membres de comités de pilotage locaux (CPL), des bénéficiaires du projet, des acteurs et agents du projet comme des menuisiers, pépiniéristes ou des gardiens et même avec l’autorité locale ou coutumière. Une nuit été passée avec une famille nomade de la tribu des Afar dans le nord du pays à El-Eyissa. Elle a été suivi par des réunions et des visites des ouvrages, des pépinières, des enclos de mis en défens pour la végétation par rapport au broutage des animaux, des retenues d’eaux, des excavations à ciel ouvert pour mares d’eau, etc. Enfin des entretiens avec des femmes et hommes sur l’attention du projet à la préoccupation genre ont été conduits.

A l’issu de ces visites et entretiens de terrain et de l’administration ou des partenaires du projet, l’évaluation finale a été centrée sur les questions clefs axées sur la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la durabilité et l’impact probable du projet.

* Pour la pertinence, il s’agissait de déterminer comment le projet se rapporte aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d’environnement et de développement au niveau local, régional et national.
* Pour l’efficacité, dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
* Pour l’efficience, le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?
* Pour la durabilité, dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?
* Pour les impacts probables du projet, existe-t-il des indications à l’effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l’environnement, ou à l’amélioration du vécu des bénéficiaires du projet?

Ces questions ont été évaluées sur les 4 échelles suivantes (Tableau 1) de notation dont les scores ont aussi été pondérés en pourcentage (Tableau 4).

### Tableau 1. Les 4 échelles de notation suivant les éléments d’évaluation

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Notations pour les résultats, l’efficacité, l’efficience, le suivi et l’évaluation et les enquêtes*** | ***Notations de durabilité :***  | ***Notations de la pertinence*** |
| **6** Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes **5** Satisfaisant (S) : lacunes mineures**4** Modérément satisfaisant (MS)**3** Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes**2** Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs**1** Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes | **4** Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité | **2** Pertinent (P) |
| **3** Moyennement probable (MP) : risques modérés | **1** Pas pertinent (PP) |
| **2** Moyennement peu probable (MU) : des risques importants**1** Improbable (U) : risques graves | ***Notations de l’impact :*****3** Satisfaisant (S)**2** Minime (M)**1** Négligeable (N) |
| *Notations supplémentaires le cas échéant :*Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.) |

## 1.3. Structure du rapport d’évaluation

Ce rapport est articulé en 4 chapitres suivants : (a) une introduction, (b) une description et contexte du projet, (c) les constats de la mission d’évaluation et ses recommandations et (d) les conclusions et recommandations. Il y a aussi des annexes comme soubassement.

L’introduction résume d’abord la problématique et les articulations du projet. Elle présente ensuite les termes de références abrégés et la méthodologie appliquée par la mission d’évaluation.

 Le 2e chapitre décrit le projet et son contexte de développement. Il présente successivement le début du projet et liste les partenaires y impliqués, des problèmes que le projet visait à résoudre, des objectifs du projet, les indicateurs de suivi-évaluation, les principales parties prenantes et les résultats escomptés.

Le 3e chapitre présente les constats, conclusions et recommandations de la mission d’évaluation. Ce chapitre est subdivisé en 3 sous chapitres : (a) la conception-formulation du projet ; (b) sa mise en œuvre ; et (c) résultats du projet. Pour la conception du projet, ce rapport présente une évaluation respectivement du cadre logique y compris la stratégie du projet et les indicateurs ; les hypothèses et risques ; les enseignements tirés des autres projets ; la participation des parties prenantes bénéficiaires ; l’approche de réplication ; l’avantage comparatif du PNUD ; le lien entre ce projet et d’autres interventions du secteur ; et les modalités de gestion. Pour la mise en œuvre du projet, ce rapport d’évaluation analyse les perspectives de mise en œuvre y compris respectivement la gestion adaptative ; les accords de partenariat ; le financement du projet ; le suivi et évaluation ; et la coordination dans la mise en œuvre et l’exécution par le PNUD et les questions opérationnelles. Pour les résultats du projet, le rapport discute du degré de réalisation des objectifs et des critères d’évaluation, qui sont respectivement la pertinence, l’efficacité, l’efficience, l’appropriation par le pays, l’intégration, la durabilité et l’impact.

Enfin le 4e chapitre sur les conclusions et recommandations présente successivement : (a) des mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation du projet ; (b) comment assurer la pérennité et renforcer les avantages initiaux du projet ; (c) les orientations futures pour favoriser les principaux objectifs ; et (d) les meilleurs pratiques pour la pertinence, la performance et la réussite du projet.

# 2. Description et Contexte de Développement du Projet

## 2.1. Démarrage et durée du projet

La composante du Projet/Programme PROMES-GDT par le PNUD-FEM a démarré sur terrain en 2012, après la réunion du Comité d’Approbation du Projet (PAC) en Juin 2011 suivi par la signature du Document du Projet (PRODOC) par le gouvernement Djiboutien et le bureau-pays du PNUD. Cependant le Programme PROMES-GDT avait démarré en 2008 avec les apports du FIDA, du PAM, du gouvernement et des parties prenantes en nature. Depuis le 16 décembre 2008 la contribution du FEM Français au Programme avait été contractée avec le bureau du Pays du PNUD comme agence de mise en œuvre, ce qui a permis la présence du PNUD dans le projet avec sa propre contribution axée sur l’assistance technique d’un VNU forestier et relative à l’amélioration de la gestion durable des terres et le renforcement de capacités dans tous les sites du programme et la conservation et régénération de la forêt du Day. .

Les fonds du FEM ont été libérés avec 2 années de retard (Voir Tableau 2b) par rapport à la dynamique où évoluaient déjà les décaissements par les autres partenaires du PROMES-GDT. C’est pourquoi il n’a pas été possible d’adhérer entièrement au plan de financement initial validé en 2011, car certaines actions prévues sur le FEM ont été prises en charge par le préfinancement du FFEM ou sur les ressources du FIDA dans certains cas. Ce retard d’accès aux fonds FEM avait aussi engendré une perte de confiance alors que l’équipe du gouvernement avait mis en place et exécutait tous les autres financements.

La partie PNUD-FEM du projet/programme durera jusque décembre 2014, mais la composante FIDA et autres ira jusque juin 2015.

## 2.2. Problèmes que le projet visait à régler

D’une superficie de 23 000 km2, la République de Djibouti est caractérisé par un climat aride; le pays subit les effets de catastrophes naturelles récurrentes telles que sécheresses et inondations. Djibouti abrite une population d’environ 650 000 habitants, dont plus de 70 % vivent dans la capitale

La population rurale est estimée à 150 000 personnes (20% de la population totale). Plus de 80% de cette population est constituée de nomades qui pratiquent un élevage extensif sur environ 1.7 millions d’ha de parcours collectifs au Nord comme au Sud du pays. Le cheptel est estimé à environ 600 000 caprins, 400 000 ovins, 50 000 bovins et 40 000 camelins, conduits en partie sur les parcours et en partie en élevage sédentaire dans la ceinture péri-urbaine.

Le projet PROMES-GDT a été conçu pour répondre à la problématique de la soif qui frappe la population pastorale pendant les saisons sèches. Le manque d’eau est une contrainte à la mobilité des animaux et à la l’exploitation optimale des parcours.

Les communautés pastorales (Afar et Issas) de Djibouti ont développé depuis très longtemps des systèmes pastoraux leur permettant d’exploiter durablement des écosystèmes marqués par une forte aridité et une relative rareté des ressources fourragères. Ce système, fondé sur la pratique de la transhumance, leur permet d’exploiter les pâturages des différents écosystèmes du pays en fonction des saisons. Malgré sa grande flexibilité, qui lui permet de résister à des situations de sécheresse, ce système semble, aujourd’hui, menacé par la dégradation progressive des ressources naturelles et la sédentarisation des communautés pastorales.

Les éleveurs constituent une population très dispersée et relativement peu organisée. Chaque tribu Afar ou Issa exploite un territoire bien délimité où l’élevage est conduit librement parfois sans respect des règles de gestion des parcours en raison des déséquilibres entre les ressources et le cheptel. Suite à la sécheresse des années 1983/84 et 1987/88, la multiplication des points d’eau en zone rurale (notamment les forages), la création d’axes routiers et de villages, la plupart des nomades se sont sédentarisés autour des points d’eau et villages. La surcharge des parcours – estimée à 63% en excédent par rapport à la charge en bétail des parcours - occasionnée par ce cheptel en expansion se traduit par une détérioration de la couverture végétale dont la capacité de régénération, dans les conditions actuelles d’exploitation, n’est plus assurée.

Aussi un écosystème particulier constitué par la forêt de montagne du Day dans le Centre-Nord du pays attire des éleveurs qui se sont sédentarisés dans le village de Day à Airolaf, dont le climat est moins aride qu’ailleurs dans le pays. Nombreux citadins du pays y ont même élus domicile pour les saisons chaudes allant de juillet à septembre. Aussi un hôtel et des maisons touristiques y ont été même implantés. D’où un surpâturage par les camelins, bovins et caprins se manifeste par la destruction de la forêt de montagne à Day. Le programme a donc voulu répondre aussi à la conservation, mise en défens et la régénération d’une partie de cette forêt de montagne aux alentours du village de nomades sédentarisés et des touristes.

## 2.3. Objectifs immédiats et de développement du projet

Le but du projet a été de renforcer les moyens de subsistance des communautés pastorales à travers la promotion de la gestion durable des ressources naturelles.

Ses objectifs spécifiques étaient :

de mettre en œuvre une série de mesures de collecte des eaux de surface permettant de répondre aux besoins en eau potable de la communauté et de son cheptel, ainsi que d’augmenter l’accessibilité et la gestion durable des pâturages; et

1. de renforcer les capacités techniques et humaines aux niveaux central et local.

Les trois composantes du projet étaient les suivantes :

1. **Mobilisation des eaux de surface et gestion durable des terres**. Cette composante couvrait quatre sous-composantes principales: i) la gestion de l’eau, par la réfection et la construction de citernes et de réservoirs en terre pour l’eau potable des populations humaines et d’abreuvoir pour le bétail, ainsi que la construction de petits barrages à titre expérimental; ii) la gestion durable des terres consistait en la conservation des sols et des eaux en vue de protéger les structures hydrauliques et de régénérer la couverture végétale aux alentours, ainsi que le développement des parcours grâce à leur mise en réserve et leur reboisement; iii) l’amélioration de la production animale par le recensement du cheptel, la formation des éleveurs et une couverture vétérinaire afin d’améliorer la santé des animaux; iv) la protection et la conservation des terrains forestiers dégradés, en particulier dans la forêt du Day et ses alentours. Les résultats immédiats de cette composante consistent en la mobilisation de 234 000 m3 d’eau de surface subvenant aux besoins en eau de 6.000 ménages (soit 20% de la population rurale du pays) pendant la saison sèche. Grâce aux travaux d’aménagement pastoraux et de conservation des eaux et sols, il est prévu que l’offre fourragère augmente de plus d’un million d’unités fourragères améliorant ainsi les performances animales notamment la production de lait pour l’autoconsommation et éventuellement la vente. La situation socio-économique des femmes devrait être prise en compte et le PROMES-GDT devrait valoriser leur rôle dans la gestion des ressources naturelles en leur permettant de participer aux prises de décisions dans la mise en œuvre du programme.
2. **Renforcement des capacités nationales.** L’objectif de cette composante était de développer les capacités des communautés locales en matière de gestion des ressources naturelles, en les organisant en comités. Les membres de ces comités devraient être formés à l’analyse, à la planification, à la gestion et au suivi de la mise en valeur des ressources naturelles collectives. En outre, le personnel technique du Ministère de l’Agriculture ---et, en particulier, celui des Directions de l’eau, de l’agriculture et de la forêt, et des ressources animales et celui des unités décentralisées du ministère au niveau régional---devrait être formé dans le domaine de la gestion intégrée et participative des ressources naturelles. Le résultat immédiat de cette composante est une meilleure capacité au sein du MAEPE-RH pour exécuter la stratégie de mobilisation des eaux de surface, exécuter les travaux d’aménagement physique tout en tenant compte des aspects environnementaux, et lutter plus efficacement contre la soif en milieu rural.
3. **Coordination et gestion du programme.** Une unité de gestion du programme (UGP) a été créée et installée au sein du Ministère de l’Agriculture. Compte tenu du caractère pluridisciplinaire et intégré du programme, cette unité a été dotée d’un personnel à plein temps, grâce au détachement de fonctionnaires qualifiés des Directions de l’eau, de l’agriculture et de la forêt, et des ressources animales. La desserte sur le terrain et auprès des communautés a été assurée par les sous directions régionales de développement rural.

## 2.4. Indicateurs de base mis en place

Treize indicateurs de base ont été mis en place pour le suivi-évaluation du projet ; dont six pour l’objectif global ; trois pour l’objectif spécifique 1 ; et quatre pour suivre l’objectif spécifique 2. Les indicateurs de base d’impact et de performance pour l’objectif global étaient :

1. Couverture végétale dans les zones de pâturages augmentée au moins de 30% à la fin du projet ;
2. Taux ciblé de production animale de pâturages est de 1UBT/ha au début à 5 UBT/ha à la fin du projet ;
3. Quantité des eaux de surface augmentée de 300,000m3 au début à 500,000m3 à la fin du projet ;
4. A long terme le programme plantera 1.000 arbres /an (*Juniperus procera* dans la forêt du Day superficie de la zone 1.800ha) sur une période de 10 ans en commençant en 2011
5. La mesure de l’évaluation des besoins en renforcement des capacités améliorées devrait passer de 19 en 2011 à 37 en 2014 ; et
6. Au moins deux leçons apprises sur les bonnes pratiques de gestion en eau et en sylvo-pastoralisme sont publiés à la fin du projet.

Les indicateurs pour l’objectif 1 étaient:

1. Accès aux sources d’eau dans les saisons sèches pour 6000 familles (36.000 habitants) améliorée (de 50% en 2011 à 75% en 2014) ;
2. Pression sur les pâturages est réduite de 63% en 2011 à 30% à la fin du projet ; et
3. Un plan d’aménagement pour la forêt du Day est adopté par les acteurs locaux (Un modèle économiquement et culturellement durable pour la protection de la forêt est établi à la fin du projet).

Les indicateurs pour l’objectif 2 étaient :

1. Le “Comité de Pilotage Local” est établi en tant qu’institution locale pour la gestion de ressources naturelles (comités locaux sont fonctionnels à la fin du projet) ;
2. Les « Schémas d’Aménagement Hydraulique et Pastorale (SAHP”) établi dans 8 zones prioritaires ;
3. Un système de SIG est utilisé par les décideurs à la fin du projet ;
4. La fonction de Coordinateurs Régionaux (CR) adoptée pour promouvoir le développement participatif aux niveaux central et régional

## 2.5. Principales parties prenantes

Les principales parties prenantes sont les suivantes :

* Les populations nomades et transhumantes du pays
* Les femmes et les enfants, qui collectent l’eau et les autres ressources naturelles pour les besoins domestiques ;
* Les cadres du MAEPE-RH ;
* La direction de l’eau, de l’agriculture, de l’élevage, de l’hydraulique rurale
* Les partenaires au développement (FIDA, PAM, FAE, FFEM, FEM, PNUD, AFD, Gouvernement Djiboutien) ;
* Les agences nationales comme le CERD, le Ministère de l’Environnement, le Ministère des Finances ;
* Les agences décentralisées (administrations régionales) ou déconcentrées (élus locaux) ; et
* ONG locales et OCB.

Les populations et villages des trois parcours retenus comme sites du projet sont:

1. Forêt du Day et alentours (Randa, Otoy, Kalou, Dora, El-Eyissa, Madgoul)
2. Petit et Grand Bara
3. Gobaad

## 2.6. Résultats escomptés

**1er axe d’activités : Travaux hydrauliques pour augmenter la quantité et la qualité d’eau disponible pour usage humain et animal**

Dans le but d’augmenter la disponibilité et la qualité de l’eau à usage humain et animal, et par conséquent de lutter contre les effets de la sécheresse, la réhabilitation de structures hydrauliques existantes ou la création de nouvelles structures sont envisagées dans la zone du projet. Un éventail d’options seront examinées et mises en œuvre, y compris l’établissement de petits barrages en vue de récolter les eaux de surface et la protection des points d’eau existants. Ces options sont les suivantes :

* + - * Etudes de faisabilité de petits barrages sur 10 sites ;
			* Sélection de 2 sites pour création de petits/moyens barrages ; et
			* Travaux de réhabilitation et/ou de construction sur les structures hydrauliques (95 structures pour usage humain, 60 structures pour usage animal).

**2e axe d’activités : Mise en application d’une gestion durable des terres pour les pâturages, parcours et forêts**

La gestion durable des terres est entreprise pour améliorer la sécurité alimentaire et socio-économique des communautés. Une meilleure gestion des parcours, jumelée à une augmentation des zones utilisables permet d’alléger les pressions sur l’environnement déjà fragile. Associées à la création de nouveaux points d’eau à usage du cheptel et à des meilleurs services de santé vétérinaire, ces mesures devraient permettre aux populations de bénéficier d’une meilleure productivité pastorale et agricole, notamment par :

* + - * La mise en défens temporaire des zones particulièrement dégradées ;
			* La reforestation ou semis d’espèces fourragères ;
			* La formation et soutien aux éleveurs en santé animale ;
			* Le recensement du cheptel ;
			* Le développement de plans d’aménagement ;
			* La formation ;
			* Le renforcement des groupes et associations communautaires ;
			* Les petits travaux de réhabilitation des parcours ; et
			* Les travaux de protection des espaces forestiers de la forêt du Day.

**3e axe d’activités : Appui technique et formation**

Le but de cette activité était de renforcer la capacité des acteurs étatiques et communautaires à planifier et mettre en œuvre un mode de gestion des ressources naturelles durables et participatifs. Cette activité comprend des mesures visant à renforcer la maîtrise du SIG en tant qu’outil de développement d’un système de suivi et d’évaluation de la qualité des parcours et des impacts des mesures physiques mises en œuvre à travers le projet; dont

* + - * Des études de base et diagnostics participatifs ;
			* Le développement et mise en œuvre de plans d’aménagement locaux ;
			* La formation des agents nationaux et décentralisés ;
			* L’établissement de comités de pilotage locaux ;
			* L’acquisition de la technologie et de l’infrastructure nécessaire au SIG ;
			* La formation et voyages d’études ;
			* Le développement de produits SIG pertinents pour la planification ; et
			* Les inputs du SIG dans la gestion, suivi et évaluation du projet.

# 3. Constats et Conclusions de la Mission d’Evaluation

## 3.1. Conception/Formulation du projet

### 3.1.1. Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)

L’analyse du cadre logique (ACL) était bonne. La stratégie du projet a compté sur les eaux de pluie et leur gestion dans le temps par des stockages de l’eau dans des mares en plein air ou dans des citernes enterrées. Ce qui pour la plupart de cas est correcte et a marché. La logique du projet pour des terres de basses altitudes est ainsi parfaite et a permis de maîtriser l’eau et ainsi gérer durablement les parcours de transhumance couverts.

Cependant le cycle de l’eau dans la forêt de montagne du Day est différent, l’eau y est présente en grande partie sous forme de brumes. Elle y est capturée par une végétation de montagne y adaptée comme le genévrier et le buis. Une forte pression par le broutage des végétaux par les camelins, bovins et caprins et peut être aussi le vieillissement des arbres a fait que l’écosystème se dégrade rapidement près des villages de transhumants.

Dans ces conditions une stratégie de capture des eaux de pluie ou de ruissellement ne peut pas aider à régénérer, dans la montagne du Day, la végétation, qui se meurt de plus en plus. D’où au lieu de 3 sites lors de la conception du projet, il fallait en prévoir 4 dont 3 de basse altitude et 1 dans la montagne du Day, qui constitue un écosystème à part dont le cycle de l’eau en terres arides et élevées près des océans est différent du cycle de l’eau des terres arides de basse altitude.

Le cadre logique prévoit aussi l’utilisation des organisations non-gouvernementales ou des organisations de communautés de base (OCB) pour aider l’Etat à encadrer les populations rurales ou transhumantes dans la mise en œuvre de ce projet. Ces ONG et OCB sont rares et n’ont pas pu être vraiment mobilisées.

Enfin la stratégie du projet prévoyait la participation des communautés bénéficiaires du projet en nature, en apportant des contributions d’ouverture de voies d’accès pour permettre de déployer avec confiance les activités de planification locale et d’appropriation du projet. Cela a marché globalement mais en un endroit (le Petit Bara) sur 8 cela n’a pas connu un début d’exécution, d’où les activités du projet n’y ont finalement pas été déployées.

Les indicateurs du cadre logique sont généralement bons, mais certains n’ont pas été suivis par le projet par manque d’expertise pour notamment mesurer la capacité de charge du bétail tropical ou alors par méconnaissance du calcul complexe des unités de renforcement de capacités introduit dans le projet par son rédacteur sans une formation adéquate y relative en faveur de l’équipe de suivi-évaluation devant documenter les performances par les indicateurs du projet.

### 3.1.2. Hypothèses et risques

Quatre hypothèses et risques avaient été formulés lors de la conception du projet. Deux de ces hypothèses et risques du projet, concernant notamment les fluctuations monétaires et une mauvaise articulation entre composantes du projet, ne se sont pas matérialisés. Par contre la pluie, en tant que 3e risque, est restée erratique mais la capture des eaux de ruissellement et leur stockage dans des citernes enterrées a marché comme stratégie du projet qui a permis de minimiser l’impact de ce risque. Le quatrième risque était que l’approche participative pourrait ne pas fonctionner en raison d’un manque d’implication de la communauté ou d’un manque de compréhension de la stratégie du projet par les bénéficiaires. Ce risque a été grandement encouru par le projet dont l’appropriation par les communautés de base est mitigée. Il n’y a pas de stratégie efficace mise en place pour la pérennisation des acquis du projet après son achèvement. Comme le projet se termine en décembre 2014, il est essentiel que les acteurs et gestionnaires du projet soient conviés à y réfléchir et mettre en place de mesures idoines nécessaires pour la pérennisation des acquis du projet avant sa fin complète.

### 3.1.3. Enseignements tirés des autres projets pertinents incorporés dans la conception

Le PROMES-GDT est un projet innovateur qui répond à la problématique de la soif dans un milieu très aride en capturant et stockant les eaux de pluies. Le projet a ainsi tirer des leçons d’autres projets en construisant des citernes enterrées comme réserve d’eau des villages desservis, mais aussi en utilisant dans un premier temps les eaux de mares pour les populations humaines et le bétail. Aussi la mise en défens des parcours par des clôtures en pierres entassées ou des enclos métalliques est une expérience bien heureuse. La replantation des jeunes arbres en commençant par des pépinières et leur transplantation et arrosage en des endroits à reboiser, même en créant des trous de capture des eaux près des arbres, a aussi été une expérience enrichissante et pertinente tirée de l’Ethiopie.

Cependant les enseignements tirés d’autres projets, comme ceux de la sédentarisation des transhumants au Sahel, n’ont pas toujours été incorporés dans la conception du projet car la stratégie de l’Etat pour scolariser les enfants de nomades est de les sédentariser en créant un forage dans des villages. Dans le Sahel telle standardisation a résulté dans le surpâturage comme à Djibouti surtout dans la forêt du Day.

Par ailleurs, l’eau de brumes a été démontrée comme une source potentielle d’eau sur des montagnes en région arides près des océans. C’est le cas de Day avec le genévrier et le buis qui sont adaptées à cette capture des eaux de brumes. Pour le moment des techniques de capture par filets placés à plus de 4 mètre de haut sont et expérimentées dans des écosystèmes montagneux de certains pays arides près des mers, notamment en Erythrée (voir littérature en **Annexe 5**).

Le PROMES-GDT dans sa conception a ainsi manqué de tirer certaines leçons d’autres projets de pays arides en ce qui concerne, la sédentarisation de populations nomades ou transhumantes et la différence de capture et stockage de l’eau en basse comme en haute altitude.

### 3.1.4. Participation prévue des parties prenantes

Les parties prenantes prévues sont: les populations nomades et transhumantes du pays ; les femmes et les enfants ; les cadres du MAEPE-RH ; la direction de l’eau, celles de l’agriculture, de l’élevage, de l’hydraulique rurale ; les partenaires au développement (FIDA, PAM, FAE, FFEM, FEM, PNUD, AFD, le Gouvernement Djiboutien) ; les agences nationales comme le CERD, le Ministère de l’Environnement, le Ministère de l’Agriculture, le Ministère des Finances ; les agences décentralisées (administrations régionales) ou déconcentrées (élus locaux) ; les ONG locales et les populations des villages le long de trois parcours retenus comme sites du projet.

La plupart des parties prenantes ont été impliquées dans le projet. Cependant une agence nationale comme le CERD, qui devait s’occuper du renforcement de capacités en système d’information géographique. Il a été contacté plusieurs fois par l’équipe de gestion du projet mais il était indisponible. C’est pourquoi il n’a plus été contracté pour ce faire. Par contre un bureau d’étude mauritanien (Mauritanian Consulting Group-BE-MCG) a formé les agents du MAEPE-RH et ceux de l’UGP en SIG. Ainsi le projet a pu spécialiser quelques-uns de son personnel de terrain dans l’utilisation de Google Earth comme outil de décision politique et de gestion de terroirs ou de suivi des ouvrages. Aussi la population d’un des 8 sites prévus, en l’occurrence le Petit Bara, n’a pas pu être impliquée dans le projet car il y avait un certain nombre de facteurs défavorisant leur participation. Aussi ces populations n’avaient pas pu démontrer leur volonté de participer aux activités du projet, en ouvrant les voies d’accès à leur terroir comme préalable exigé par l’équipe du projet pour la poursuite de son appui. Enfin les ONG locales n’ont presque pas été mobilisées dans le cadre du projet.

### 3.1.5. Approche de réplication

Le PROMES-GDT est réplicable car il a été mené sur 3 sites (au Nord, au Centre et au Sud-Ouest du pays). Aussi la Banque Mondiale, par son projet PRODERMO, est en train de le répliquer dans trois autres sites dans le pays en se basant sur les expériences du PROMES-GDT. Le gouvernement Djiboutien a demandé au FIDA de financer une extension du PROMES-GDT au-delà de Mai 2015 pour couvrir d’autres sites.

### 3.1.6. Avantage comparatif du PNUD

L’avantage comparatif du PNUD dans ce projet PROMES-GDT est double. D’abord le PNUD aide les populations à se prendre en charge et à lutter contre la pauvreté ainsi que contre les calamités naturelles dans des régions arides où l’eau est un facteur limitant pour la survie des êtres humains et leur bétail. Le deuxième avantage comparatif, ce que le PNUD comme le FEM par leurs mandats appuient la gestion durable des terres et des ressources forestières pour assurer une résilience environnementale et améliorer les conditions de vie des populations pauvres.

Le projet a été un exemple pertinent, où les avantages comparatifs du PNUD ont été capitalisés à bon escient. En effet, l’appui du PNUD a permis aux populations d’avoir accès à l’eau pour lutter contre la soif pendant des périodes arides où les pluies étaient rares. Les femmes et les enfants ont pu accéder à l’eau plus rapidement et proche de leurs lieux d’habitation, ce qui a alléger leur fardeau quotidien. Par ailleurs dans la montagne à Day, le projet a pu démontrer qu’on peut replanter et régénérer la forêt en entretenant une pépinière, pour reconstituer la forêt en dégradation suite au surpâturage et à la sècheresse ainsi que pour verdure des parcelles familiales des bénéficiaires.

### 3.1.7. Les liens entre le projet et d’autres interventions au sein du secteur

L’Etat Djiboutien avait posé un problème critique pour ses populations : leur accès à l’eau le plus de temps possible durant l’année pour lutter contre la soif des êtres humains et leur bétail dans un milieu aride. Le projet PROMES-GDT a été une réponse positive et innovante à cette problématique qui rendait difficile la vie des éleveurs transhumants en leur assurant la disponibilité de l’eau dans des infrastructures de captage des eaux de pluie et de ruissellement (citernes enterrées et mares), que la population, elle-même, gère avec parcimonie pour répondre à leur soif longtemps après que les rares pluies aient cessées.

PROMES-GDT est devenu un modèle attirant de nombreux projets, qui viennent s’ajouter à l’initiative afin de desservir plus de villages le long de parcours de transhumance. Il s’agit notamment du projet PRODERMO avec la Banque mondiale, qui a répliqué l’expérience PROMES-GDT sur trois nouveaux sites. C’est le cas aussi du projet résilience climatique du PNUD, dont un volet va capturer les eaux de pluie pour répondre aux besoins de la population. Egalement la Facilité Africaine de l’Eau de la Banque Africaine de Développement ainsi que les efforts de la Banque Islamique viennent s’y ajouter et répliquer les leçons apprises par PROMES-GDT (voir **Carte des initiatives sur l’eau du MAEPE-RH**).

En outre le PROMES-GDT a été un exemple réussi de mobilisation de plusieurs partenaires notamment le FIDA, le PNUD, le FEM, l’AFD, le FFEM, le PAM et la FAE autour du gouvernement Djiboutien pour répondre à la problématique de la soif et en renforçant les capacités des parties prenantes à se prendre en charge.

Enfin le PROMES-GDT a été bâti et mis en œuvre sur des expériences de projets en Ethiopie comme en Turquie où les acteurs ont été envoyés en formation pour apprendre respectivement des techniques de mobilisation des eaux de surface ou de gestion d’une menuiserie.

 

### Carte des Interventions sur l’Eau à Djibouti

### 3.1.8. Modalités de gestion

La modalité de gestion est celle appelée exécution nationale (NEX). La gestion est assurée par l’unité de gestion du projet logée dans le MAEPE-RH. Les décaissements sont faits suite à des chèques signés par un responsable du MAEPE-RH et contresignés par un membre du Ministère des Finances. Les ressources sont alors décaissées pour les activités du projet au niveau de l’UGP comme sur le terrain. Le PNUD reçoit donc trimestriellement les feuilles consolidées de justificatifs de décaissements et d’utilisation de fonds. Cela était une exigence pour accéder aux fonds destinés au trimestre suivant.

## 3.2. Mise en œuvre du projet

### 3.2.1. Gestion adaptative

La gestion adaptative a concerné surtout l’ajustement des financements alloués aux activités suite aux performances des années antérieures, au niveau de décaissement par ligne budgétaire ou encore pour financer des activités, non prévues au départ mais devenues nécessaires après la formation des bénéficiaires. C’était le cas de l’introduction d’une ligne budgétaire à partir de 2013 pour une activité sur des tranchées et trous de recharge d’eau, qui ont été creusés près des jeunes arbres pour leur assurer une petite réserve d’eau, suite à une formation y relative reçue en Ethiopie.

Aussi des contrats de travail aux entreprises ont, des fois, été morcelés en plusieurs sous-contrats pour satisfaire le maximum de parties prenantes concernées suivant leur provenance géographique. C’était le cas des constructions, qui ont été réalisées à Day, car plusieurs ethnies y coexistent et tenaient chacune à ce que les entreprises de construction appartenant à leurs ressortissants soient sélectionnées équitablement lors des passations de marchés.

### 3.2.2. Accords de partenariat

Les accords de partenariat se sont faits entre l’unité de gestion du projet (UGP) et plusieurs directions du MAEPE-RH (hydraulique, élevage, grands travaux, agriculture, etc.) pour des activités du projet dont la direction concernée possède l’expertise et la technologie nécessaires pour leur accomplissement.

Aussi les appels d’offres pour des travaux de construction ou par des experts privés ont été sanctionnés par des accords avec l’UGP.

Pour des services en dehors du Ministère de l’Agriculture, l’accord de partenariat devait se faire avec l’UGP et le partenaire avec le contreseing du MAEPE-RH. Un tel accord devait se faire avec le CERD mais n’a pas eu lieu sur les activités du SIG. Les techniciens du MAEPE-RH et de l’UGP ont reçu une formation sur le SIG, qui a été dispensée par le Bureau d’Etude Mauritanian Consulting Group (BE-MCG).

### 3.2.3. Commentaires provenant des activités de suivi et d’évaluation utilisées dans le cadre de la gestion adaptative

La gestion adaptative a permis de programmer en 2013 l’activité de creusage de trous de recharge près des jeunes plantes, suite à la formation reçue par des bénéficiaires du projet en Ethiopie, pour capturer de l’eau de pluie et leur accorder ainsi un peu longtemps de l’humidité dans le sol.

### 3.2.4. Financement du projet

Le Financement du projet a été multi-bailleur. Le FEM y a participé pour US $1 056 800 de dollars et le PNUD pour US $197 000. Le co-financement a été assuré respectivement par le FIDA pour US $6,0747millions, le FFEM pour US $1 296 471, le PAM pour US $1,9355millions en nature, le gouvernement djiboutien pour US $2,6262 millions en nature et les bénéficiaires pour US $ 172.200 en main d’œuvre. Ce financement a totalisé US $**13 358 000** (Voir Tableau 2)

Au 30 avril 2014 les décaissements du budget du FEM avaient atteint 96%. Les 4% restants devraient en priorité couvrir jusqu’au 31 décembre 2014 les activités destinées à pérenniser les acquis et impact du projet.

### Tableau 2a. Financement du Projet et Niveau de Décaissement au 30 Avril 2014

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Source de Financement** | **Financement (US $ ‘000)** | **Décaissement au 30/04/14 (US $ ‘000)** | **Décaissement****(%) au 30/04/14** |
| FEM | 1 056,8 | 1 013,7 | 96% |
| PNUD | 197,0 | 197,0 | 100% |
| FFEM | 1 296,5 | 1 296,5 | 100% |
| FIDA | 6 074,7 | 4 659,9 | 77% |
| PAM | 1 935,2 | 1 935,2 | 100% |
| Gouvernement | 2 626,2 | 908,3 | 35% |
| Bénéficiaires | 172,2 | 160,5 | 93% |
|  |  |  |  |
| **Total** | **13 358,6** | **10 171,1** |  |

### Tableau 2b. Les Décaissements annuels du FEM, du PNUD et du FFEM au PROMES-GDT

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Année | FEM US$ | PNUD US$ | FFEM (AFD) US$ |
| 2007-2008 PPG | 55 000 |  |  |
| 2009 | 0 | 50 000 | 182 383 |
| 2010 | 0 | 31 000 | 360 963 |
| 2011 | 99 985 | 44 000 | 249 513 |
| 2012 | 293 786 | 42 000 | 424 615 |
| 2013 | 460 743 | 0 | 78 997 |
| 2014 | 104 217 | 30 000 | 0 |
| **Total** | **1 013 731** | **197 000** | **1 296 471** |

### 3.2.5. Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (\*)

Le suivi et évaluation ont été bien développés dès la conception du projet même si certains indicateurs n’ont pas pu être suivis (par exemple unités de renforcement de capacités et UBT) car le personnel du projet n’a pas été formé pour les suivre. Ce suivi demandait des calculs complexes. Au moins trois personnes du projet assuraient le suivi et évaluation, mais pas systématiquement pour tous les indicateurs. Lors de la mission d’évaluation un seul membre de l’équipe de suivi-évaluation était encore présent dans le projet, le volontaire des nations unies (VNU) et le coordinateur-adjoint du projet étaient déjà fin contrat. Les deux avaient déjà quitté Djibouti lors de la mission d’évaluation finale en mai 2014. Il ne restait que le Responsable Forestier du Day, qui a accompagné partout la mission d’évaluation.

Bref, pour la conception du suivi et évaluation du projet la mission d’évaluation finale donne la note SATISFAISANT, la note serait la plus haute si on avait prévu de former le personnel à suivre tous les indicateurs. Pour la mise en œuvre de ce suivi et évaluation, la note est MODEREMENT SATISFAISANT comme tous les indicateurs n’ont pas été suivis par l’équipe du projet.

### 3.2.6. Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l’exécution

L’agence de mise en œuvre était le Ministère de l’Agriculture (MAEPE-RH) et pour une petite période de trois mois (d’avril à juillet 2011) c’était le Ministère de l’Energie, qui le faisait suite à un remaniement du gouvernement. Cependant l’équipe du projet est restée la même pendant cette période de changement de tutelle ministérielle. Le mode d’exécution est le NEX (exécution nationale), où le MAEPE-RH assure la coordination avec l’appui et le contrôle par le Ministère des Finances comme partenaire d’exécution pour les décaissements et la disponibilisation de la contrepartie du gouvernement. Le projet était complexe avec plusieurs partenaires au développement et bailleurs de fonds. L’équipe du projet a pu s’en sortir avec brio de coordonner sur le terrain les apports par les différents partenaires au développement. La mission d’évaluation finale donne la note SATISFAISANT. L’équipe du projet a été bien active car elle a pu mobiliser d’autres partenaires comme la Banque Mondiale (BM) et a pu monter un projet similaire (PRODERMO), qui est déjà fonctionnel en 3 autres sites du pays, ayant aussi besoin de lutter contre la soif et la pauvreté.

## 3.3. Résultats du projet

### 3.3.1. Résultats globaux (réalisation des objectifs) (\*)

L’objectif global du projet était de renforcer les moyens de subsistance des communautés pastorales en favorisant la gestion durable des ressources naturelles. La réalisation de cet objectif global est MODEREMENT SATISFAISANTE (4points sur une échelle de 6). En effet, sur les 13 indicateurs de suivi d’impact et de progrès de réalisation (Tableau 3), seulement deux ont été atteints à 100% ou plus (quantité des eaux mobilisées et le nombre de familles ayant accès à l’eau), deux autres ont été atteints à 88% (la mise en place de comités de pilotage locaux et la l’élaboration de schémas d’aménagement hydraulique et pastorale), trois ont été atteint à 50% (nombre de genévriers plantés à Day, dissémination des pratiques et le recrutement de coordinateurs régionaux remplacé par des animateurs), et un n’a été entamé que par la réalisation d’un code local et non par un plan d’aménagement comme prévu pour le Day. Le reste des indicateurs n’ont pas été suivis par l’équipe du projet souvent par manque de capacités y relatives.

Pour la première partie de l’objectif spécifique 1 concernant la mise en place des mesures de gestion des eaux de surface pour satisfaire les besoins de consommation de la communauté et de son cheptel sa réalisation est SATISFAISANTE. En effet l’eau est disponible à tous les ménages ciblés et le projet a réalisé un bonus jusque 150%. Nombreuses retenues (mares) d’eaux et des citernes enterrés ont été construites avec un système évasé de captage des eaux de pluies, avec des murs en gabions ou des barrages. La réalisation de la 2e partie de l’objectif spécifique 1, relatif à la promotion d’une utilisation durable des zones de pâturage en augmentant la disponibilité, l’accessibilité et la gestion durable des pâturages, reste PARTIELLEMENT SATISFAISANTE. Les zones mises en défens par la clôture des pierres entassées a été bonne près d’El-Eyssa. Cependant des clôtures en treillis métalliques ont été installées autour de 3 parcelles totalisant 5ha dans la forêt du Day près du bureau du projet. Les clôtures en bois morts n’ont pas été si effectives même si des gardiens y étaient affectés pour chasser le bétail en divagation.

Cependant la partie à l’Est du bureau du projet, qui est la plus éloignée du village Airolaf de Day ayant presque 2500 résidents permanents et du bétail, semble recouvrer petit à petit sa verdure vue sur une image Google Earth de 2014 en rapport aux images précédentes de 2013 et 2005.

Concernant l’objectif spécifique 2 sur le renforcement de capacités institutionnelles, techniques et humaines aux niveaux central et local, sa réalisation est SATISFAISANTE. Non seulement les 4 indicateurs y relatifs ont atteint un score chacun entre 50% et 88%, mais aussi des formations ont été menées à l’extérieur du pays pour le personnel et parties prenantes du projet (Tableau 3.)

En outre des locaux pour bureaux ont été construits et dotés de panneaux solaires à Day et à Dora. Aussi à Day, à Randa et à Otoy dans le site Nord (Day et alentours) ont été construits des armatures métalliques solides pour soutenir les bâches devant couvrir les pépinières. Un filtre d’eau avec panneaux solaires a aussi été installé à Otoy pour desservir la population en eau potable.

### Tableau 3. Formations du personnel et parties prenantes du projet à l’extérieur du pays

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé de la Formation** | **Pays** | **Participants** |
| Bucheronnage et fabrication des objets artisanaux | **Turquie** | 5 personnes pour un mois dont 2 femmes |
|  Système de comptabilité et de passation des marchés | **Italie** | 3 personnes (comptable, assistant comptable et responsable de passation des marches) pour deux semaines |
| Echange des expériences | **Ethiopie** | 11 membres de Comités Locaux de Pilotage (CPL) pour deux semaines. |
| Formation sur le système de suivi et évaluation | **Sénégal** | 2 personnes pour un mois |
| Formation sur la réalisation des ouvrages hydrauliques | **Niger** | une ingénieure hydraulicienne pour un mois |
| Voyage d’études sur des travaux de Conservation des Eaux et Sols (CES) | **Tunisie** | 4 personnes pour deux semaines |
|  |  |  |

### 3.3.2. Pertinence (\*)

Pour la pertinence, la mission d’évaluation se devait de déterminer comment le projet se rapportait aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d’environnement et de développement local, régional et national. Le domaine du FEM en question est la dégradation des terres et la lutte contre la désertification. Sa stratégie est de contribuer à stopper et à inverser la tendance actuelle de la dégradation des terres.

 Le projet PROMES-GDT a été évalué comme PERTINENT (soit 2 points sur une échelle de 2), d’une façon TRES SATISFAISANTE, car il a couvert et atteint les 4 objectifs ci-après de ce domaine du FEM au niveau local et dans 3 sites de parcours de transhumance :

* 1. chercher à améliorer les services fournis par l’écosystème pour garantir les moyens de subsistance des populations locales et transhumantes ;
	2. essayer de maintenir un écosystème forestier à Day dans une montagne aride ;
	3. essayer de diminuer en gérant les pressions exercées par le bétail sur les ressources naturelles (eau et fourrage) et les parcours de transhumance ; et
	4. renforcer les capacités de gestion des communautés locales en matière de GDT.

### 3.3.3. Efficacité et efficience (\*)

Pour l’efficacité il s’agissait d’évaluer dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont été atteints. Suivant les discussions du paragraphe 3.3.1. les résultats escomptés et les objectifs du projet ont été atteints d’une façon MODEREMENT SATISFAISANTE (soit 4 points sur une échelle de 6).

Pour l’efficience, il s’agissait de déterminer si, oui ou non, le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux. Les normes et standards internationaux ont été suivis d’une façon SATISFAISANTE dans la mise en œuvre du projet de sorte que pour la gestion des eaux de surface à Djibouti ce projet deviendra le standard à suivre. Bien sûr il est recommandé à l’équipe du projet de rédiger rapidement un manuel des normes et procédures nationales suite à son expérience de captage et stockage des eaux de pluies par une construction et gestion de mares et des citernes enterrées. Ce manuel permettra au pays de disposer des normes et standards comme référentiel pour des tels ouvrages.

### 3.3.4. Appropriation par le pays

Le projet PROMES-GDT en tant que réponse à une requête urgente du gouvernement Djiboutien pour la question de la soif et de gestion des ressources naturelles, notamment à Day, est bien approprié par l’autorité gouvernementale du pays. Aussi l’on peut dire que certaines communautés des régions comme Tadjourah et Dikhil se sont approprié les acquis du projet. Tous les projets de captage d’eau sont bel et bien appropriés par la population surtout les villages desservis. Là où l’appropriation reste à parachever c’est au niveau de la gestion des ressources naturelles surtout de la forêt et des pâturages car ces ressources subissent la tragédie du bien commun ; chacun veut s’en accaparer le plutôt possible sans tenir compte des besoins des autres et des générations futures. Le système mis en place ne permet pas aux bénéficiaires de comprendre que les retombées du projet, pour la régénération de la forêt à Day et la mise en défens de certains pâturages, sont destinées à assurer leur survie et leur bien-être et celui de leur bétail. Un effort supplémentaire d’appropriation par les parties prenantes des acquis de la gestion durable des terres (GDT) et de ses retombées à la base doit être fourni.

### 3.3.5. Intégration

Le PROMES-GDT est un projet intégré et intégrateur combinant des solutions multiples aux problèmes de survie de la population et de leur écosystème. C’est un projet à la fois de développement rural et agricole, hydraulique mais aussi environnemental pour la gestion des écosystèmes naturels. Il est bien intégré comme pilote dans l’action gouvernementale et constitue la fierté des djiboutiens, en général, et des autorités en particulier ainsi que de nombreux partenaires au développement, y ont trouvé un moyen intégrateur de travailler ensemble pour résoudre un problème fondamental de la soif dans le pays.

Du point de vue du PNUD ce projet est aussi intégrateur car il participe dans l’atténuation de la pauvreté, l’amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci. Le projet a aussi été attentif à la problématique hommes-femmes. En effet le PROMES-GDT permet de lutter contre la pauvreté en milieu rural surtout pour des populations nomades et transhumantes, qui sont défavorisées dans la société. Il leur permet un meilleur accès aux services sociaux de base comme l’eau, l’hygiène et l’assainissement. Il permet d’assurer une gouvernance en intégrant une planification environnementale et de lutte contre la dégradation de terres par les populations elles-mêmes, à travers leur participation dans des comités de pilotages locaux (CPL) et les activités de gestion de l’eau, des sols et des ressources naturelles. Le PROMES-GDT constitue une réponse pour prévenir les catastrophes naturelles, comme la sècheresse et la soif pour les humains et le bétail. Il permet une résilience des populations face aux aléas naturels. La gestion et conservation de la forêt contribuent à minimiser les impacts de changements climatiques. La régénération et plantation des arbres contribuent à améliorer les services des écosystèmes naturels et donner du fourrage au bétail. Aussi ce projet est une initiative réussie de captage et de conservation des eaux de surface et de pluie pour alléger le travail des femmes et des enfants dans la recherche de l’eau pour les besoins domestiques et du bétail.

### 3.3.6. Durabilité (\*)

La durabilité doit répondre à la fois aux questions capacitaires, financières, institutionnelles et d’appropriation par les parties prenantes des retombées et bénéfices du projet et leur perpétuation après la cessation de l’aide extérieure. Quatre critères ont été utilisés pour l’évaluation de la durabilité : (a) renforcement de capacités des parties prenantes et leurs institutions locales pour leur appropriation et assurer la durabilité ; (b) mécanisme financier et économique mis en place pour assurer la continuité ; (c) les mesures organisationnelles appropriées pour les parties prenantes afin de continuer à se prendre en charge ; et (d) les cadres règlementaires ou politiques mis en place pour assurer la continuité des retombées du projet.

Pour le 1er critère il y a eu création de capacités locales par la mise en place des comités de pilotage locaux (CPL), mais ces CPL n’ont pas complètement maitrisé les rouages du système pour se perpétuer eux-mêmes. Des capacités en menuiserie ont été créées au village Airolaf du Day par un stage en Turquie et l’utilisation de menuisiers professionnels pour encadrer les apprentis.

Pour le 2e critère aucun mécanisme financier ou économique approprié n’a encore été mis en place par le projet pour perpétuer les bénéfices surtout que les ONG locales n’ont pas été identifiées et impliquées dans le projet. Cependant une étude de faisabilité économique et sociale des actions génératrices de revenus (AGR) sont prévus dans le PROMES-GDT et une formation de gestion est prévue. Les gestionnaires du projet se défendent que des actions génératrices de revenus sont développées à Day notamment la production du miel, l’écotourisme ou la menuiserie. Malheureusement aucune ruche n’a été aperçue à Day lors de la mission d’évaluation. L’équipe du projet se défend que le pays sort de cinq années de sécheresse est que la production du miel à Djibouti n’est pas quelque chose qui se remarque facilement. Quant à la menuiserie, elle utilise un outillage de pointe et cher que les villageois ne pourront pas acquérir en cas de panne dans les conditions actuelles si l’appui du projet cesse. C’est notamment le cas d’une scie circulaire déjà avariée que le projet devra commander en Turquie.

Pour le 3e critère, des mesures organisationnelles et règlementaires pour autonomiser et pérenniser les comités de pilotage locaux (CPL) n’ont pas encore été mises en place. Il suffit que le financement extérieur du projet s’achève pour que les CPL ne puissent plus être en mesure de se réunir ou de fonctionner. L’équipe du projet se défend que les statuts et les cahiers de charges ont été élaborés, qu’une stratégie de sortie a été préparée; et que la formation a été organisée. Aussi il est prévu qu’avant la fin du programme qu’un manuel de normes sera rédigé et que la passation officielle se passera entre l’UGP et les Comités de Gestion des Eaux et des Pâturages (CGEP) pour pérenniser les acquis du projet.

Enfin pour le 4e critère aucun cadre règlementaire ou politique n’a été mis en place pour sécuriser les organisations villageoises à se perpétuer. La rédaction des normes et manuel de procédures pourra avancer un peu vers la bonne direction. Bref, les retombées du PROMES-GDT sont MOYENNEMENT PEU PROBABLES (soit 2 points sur une échelle de 4) d’être pérennisés, en moins qu’une continuation du projet y réfléchisse et mette une stratégie d’appropriation et de durabilité des bénéfices en place en considérant les 4 critères énumérés ci-dessus.

### 3.3.7. Impact mise en œuvre (\*) et questions opérationnelles

L’impact mesure les changements apportés dans le bien-être des populations et parties prenantes bénéficiaires, directement ou indirectement, prévus ou non, par les activités du projet de développement. Alors que le projet PROMES-GDT est en train de se terminer, les impacts sont difficiles à appréhender déjà car souvent il faut attendre plus longtemps. Cependant l’accès à l’eau a été sensiblement amélioré pour les populations et leur bétail, et cela va perdurer aussi longtemps qu’il y aura des pluies pour remplir les mares et citernes enterrées dans des villages des transhumants. C’est un changement positif et direct voulu par le projet ; et ce changement est arrivé à point nommé pour lutter contre la soif.

D’autres impacts potentiels viendront avec le temps, c’est notamment :

1. la régénération de la forêt par les pépinières et la mise en défens de pâturages ; ceux-ci mèneront à des changements, qui pourront se faire sentir après un temps s’il y a réussite ou persistance de leur manifestation; et
2. les capacités de s’organiser dans des comités locaux pour la gestion des ressources en eau ou forestières constituent un atout qui pourra amener à des changements bénéfiques, mais il faut encore les soutenir pour assurer l’impact de ce projet.

## 3.4. Conclusions, recommandations et enseignements

### Table 4. Résumé des Scores de Notation

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Eléments de Notation** (voir Tableau 1) | **Notation en mots** | **Notation en chiffres** | **Score[[1]](#footnote-1) et****Pourcentage** |
| Résultats, Efficacité, Efficience, suivi-évaluation, enquêtes | Modérément satisfaisant | 4/6 | 66,67% |
| Durabilité | Moyennement peu probable | 2/4 | 50,00% |
| Pertinence | Pertinent | 2/2 | 100,00% |
| Impact | Minime | 2/3 | 66,67% |
| Total |  |  | **71%** |

Sur base du calcul fait dans ce Tableau 4, la mission d’évaluation finale a donné un score de 71% à la composante FEM du projet PROMES-GDT.

### 3.4.1. Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation

Le PROMES-GDT est une réponse compréhensive et intégrée aux défis posés par la dégradation des ressources naturelles notamment le desséchement de la forêt à Day, le déficit hydrique et la soif ainsi que la pauvreté parmi les communautés pastorales du pays.

Cependant la conception du projet a connu des lacunes capacitaires pour la mise en place du système de suivi-évaluation; le non-approfondissement (pistes capacitaires, institutionnelles, légales, leadership, etc…) de l’appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires, qui sont des communautés transhumantes sédentarisées; l’oubli d’autres pistes possibles à l’instar de la solution de capture des eaux de brouillard (suivant les connaissances écologiques sur le genévrier et sa capacité de capturer les eaux de brouillards dans la montagne du Day, non éloignée de la mer; etc.)

C’est pourquoi des recommandations suivantes sont formulées :

1. Au lieu de retenir 3 sites lors de la conception du projet, il fallait en prévoir 4 dont 3 de basse altitude et 1 dans la montagne du Day, qui constitue un écosystème à part dont le cycle de l’eau en terres arides et en altitude élevée près des océans est différent du cycle de l’eau des terres arides de basse altitude.
2. Le PNUD-FEM devraient considérer la possibilité de prolonger ce projet en introduisant le système de capture des eaux de brumes à Day par des filets pour arroser les jeunes plantes de genévrier et du buis, donner aussi de l’eau au bétail et aux communautés transhumantes. Des exemples de telle capture ont été développés en Érythrée (Voir littérature en Annexe 5 sur la capture des eaux de brouillard)
3. Pour le suivi, certains indicateurs du cadre logique n’ont pas été suivis par le projet par manque d’expertise pour notamment mesurer la capacité de charge du bétail tropical (UBT) ou alors par méconnaissance du calcul complexe des unités de renforcement de capacités introduit dans le projet par son concepteur sans une formation adéquate y relative en faveur de l’équipe de suivi-évaluation.

### 3.4.2. Mesures visant à assurer la pérennisation ou à renforcer les avantages initiaux

1. Des mesures organisationnelles et réglementaires pour autonomiser et pérenniser les comités de pilotage locaux (CPL) doivent être conçues et légalisées. Il y a certes eu création de capacités locales par la mise en place des comités de pilotage locaux (CPL). Les membres de CPLs ont été formés par un consultant Turque sur les travaux de Conservation des Eaux et Sols (CES) à Day et à Randa. Ces derniers ont maitrisé cette nouvelle technique et ont commencé à former les autres membres de CPLs (Dorra, Madgoul –Andaba, Otoy et Goba ‘ad), concernant l’entretien des ouvrages hydrauliques. Aussi les communautés dans les régions nord avaient déjà, avant même le PROMES-GDT, l’expérience et pratiquent l’entretien des citernes et retenues.
2. Au sud dans la zone de Goba’ad là où il n’y avait pas des ouvrages, les membres des CGEP ont été formés et ils fournissent beaucoup d’efforts pour entretenir leurs ouvrages. Il faudra cependant poursuivre la formation des communautés locales pour maitriser le système productif et produisant des retombées de valeur pour elles.
3. Assurer l’apprentissage de communautés sur comment entretenir les ouvrages pour leur meilleur longévité et rendement au bénéfice des communautés locales ou de leurs associations.
4. Des capacités en menuiserie ont été créées au village Airolaf du Day par un stage en Turquie et l’utilisation de menuisiers professionnels pour encadrer les apprentis. Cependant le système doit être repensé pour donner une personnalité juridique, appropriation du processus de traitement du bois et l’artisanat par les membres des communautés locales à Day.
5. Un système d’arbitrage et de partage de revenus est aussi à concevoir car il y a beaucoup de potentiel de conflits par la présence des intérêts privés et tribaux à Airolaf pour la gestion pérenne de la forêt du Day.

### 3.4. 3. Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs

1. Il est recommandé à l’équipe du projet de rédiger rapidement un manuel des normes et procédures nationales pour le captage et stockage des eaux de pluies par une construction et gestion de mares et des citernes enterrées afin que le pays puisse détenir des standards comme référence pour des tels ouvrages.
2. Un cadre règlementaire ou politique doit être mis en place pour sécuriser les organisations villageoises à fonctionner d’une façon autonome et de se perpétuer. C’est notamment par la création des organisations de communautés de base dotées de la reconnaissance juridique par l’Etat en leur dotant un statut y relatif.
3. Mettre en place un système de valorisation et pérennisation des 3 pépinières créées par le projet PROMES-GDT à Day, Randa et As-Eyla en les mettant sous appropriation locale et en faisant que des initiatives ayant besoin de planter des arbres puissent s’y approvisionner en jeunes plantes avec un prix équitable, notamment PRODERMO, Facilité Africaine de l’Eau (FAE), ou Banque Islamique, etc.
4. Organiser un atelier sur la capture et stockage de l’eau de pluies à Djibouti pour tirer les leçons apprises par l’intervention de nombreux partenaires et leur coordination dans le PROMES-GDT autour du Ministère de l’Agriculture et de l’Environnement (Point Focal FEM).
5. Convier rapidement les acteurs et gestionnaires du projet à réfléchir ensemble et mettre en place de mesures correctives nécessaires pour la pérennisation des acquis du projet avant sa fin (Notamment repenser le système de gestion de l’atelier de menuiserie, l’écotourisme et l’apiculture à Day.
6. Organiser un atelier d’analyse de situation afin de déterminer les causes profondes de la dégradation et dessèchement de la forêt du Day pour y apporter des réponses et actions adéquates pour mieux gérer, recouvrer et pérenniser cette forêt de montagne unique à Djibouti.
7. Utiliser les recommandations d’un tel atelier d’analyse des causes profondes de la dégradation des forêts de montagne à Day, y compris le cycle de l’eau dans cet écosystème de montagne près de la mer, en se basant sur les expériences de capture des eaux de brumes des montagnes de l’Erythrée par le genévrier et le buis ou par des filets, pour concevoir une nouvelle phase de ce projet pour la conservation de cet écosystème de montagne aride dans ses deux parties : dont une érigée en aire protégée et l’autre en dehors de l’aire-protégée mais soumise à la pression des animaux d’élevage à l’instar du village d’Airolaf à Day.

### 3.4.4. Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite

Pour la pertinence, le PROMES-GDT a atteint les 4 objectifs du domaine du FEM sur la lutte contre la dégradation des terres et la conservation des forêts arides au niveau local et dans 3 sites de parcours de transhumance :

Chercher à améliorer les services fournis par l’écosystème pour garantir les moyens de subsistance des populations locales et transhumantes ; en

16) Essayant de maintenir un écosystème forestier à Day dans une montagne aride ;

17) Essayant de diminuer en gérant les pressions exercées par le bétail sur les ressources naturelles (eau et fourrage) et les parcours de transhumance ; et

 18) Renforçant les capacités de gestion des communautés locales en matière de GDT.

1. Pour la performance, le projet a été exemplaire dans la mobilisation des eaux de surface par la création de mares après les pluies et la canalisation des eaux de ruissellement vers des retenues enterrées pour fournir de l’eau à des villages de transhumants, le long de leur parcours de transhumance et pour leur bétail.
2. Le PROMES-GDT a aussi été un exemple de réussite car au moins 6 autres initiatives sont venus répliqués sa stratégie dans le pays en des endroits qui ne sont pas encore desservies.

 21) Autour de la question de l’eau dans un pays aride et de la réponse proposée par le PROMES-GDT à Djibouti nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux ont appris à travailler ensemble et à mener à bon port ce projet.

22) Des efforts supplémentaires de mise en défens par des rochers entassés et des grillages métalliques doivent être encouragés.

23) Des alternatives créatrices de revenus pour les populations transhumantes sédentarisées doivent être repensées et mises en œuvre. C’est le cas de la menuiserie à Day, c’est aussi le cas de l’écotourisme à Day (campements, visites etc.), ainsi que de l’apiculture. C’est enfin le cas de la rentabilisation et appropriation des trois pépinières mises en place par PROMES-GDT.

24) L’équipe du PROMES-GDT a développé une expertise sur le suivi des images satellites à travers Google Earth, ce qui a permis d’utiliser des scènes successives pour suivre l’évolution dans le temps de l’écosystème forestier à Day. Cette technique est un outil potentiel pour l’autorité politique à suivre et orienter la gestion de la forêt à Day comme des autres ouvrages de captage et stockage de l’eau.

# 4. Annexes

## I. Itinéraire de la Mission

## II. Personnes rencontrées

## III. Tableaux du suivi des résultats (Excel)

## IV. Tableaux Financiers

## V. Quelques textes sur le captage des eaux de brumes des montagnes arides près de mers

## VI. Présentation PowerPoint de débriefing au PNUD le 22 Mai2014

1. La totalisation de scores de notation assume une pondération équivalente à travers les éléments de notation malgré des dénominateurs différents (ou échelles différentes) par élément évalué suivant le Tableau 1. [↑](#footnote-ref-1)